**Les points forts de cette formation**

**(Module 2)**

Cette formation est destinée à l’acquisition de compétences liées à l’exercice de la fonction de chef d’entreprise concourant au démarrage, à la mise en œuvre et au développement du projet de création ou de reprise d’une entreprise et à la pérennisation de son activité.

**Modalités pédagogiques**

Nous proposons dans l’ensemble de nos formations plusieurs types des modalités :

* La méthode expositive ;
* La méthode démonstrative ;
* La méthode interrogative ;
* La méthode active ou dite « de découverte » ;
* La méthode expérientielle.

**Objectif pédagogique.**

L’objectif est d’amener le stagiaire à une réflexion à partir des modèles travaillés de manière individuel.

Prise de parole et mise en situation professionnelle.

Travail en binôme.

**Durée et rythme de la formation**

24h de formation (sur trois journées) en présentiel au Centre de Formation.

**Langue de la formation**

Français.

**Contenue de la formation (module 2).**

1. Choisir un local. ...
2. Choisir, déposer le nom de l'**entreprise**. ...
3. Immatriculer la société ...
4. Déclarer le l’entreprise. ...
5. Adhérer à une caisse de retraite. ...
6. Adhérer à un centre de gestion agréé.

**Résultats attendus.**

Le stagiaire sera capable de prendre conscience de :

L’importance du placement géographique de son entreprise en fonction de son activité.

Connaitre les acteurs et interlocuteurs sociaux.

Couts, obligations et responsabilités

**Niveau de sortie, certification**

Action de formation sans niveau spécifique. Certificat d’école.

|  |
| --- |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |